



CONSEIL COMMUNAL  
DE LAUSANNE  
1000 Lausanne

Lausanne, le 19 mai 2014  
P. 11/32-cl - TRX/ldaff 119'628

**Révision du Plan directeur communal (PDCom) - Demande de crédit complémentaire  
entièrement compensé**

Madame la présidente, Mesdames, Messieurs,

Le 15 décembre 2010, le Conseil communal adopte le préavis N° 2010/64 allouant à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1'200'000.- pour les frais d'étude liés à la révision du Plan directeur communal (PDCom).

Le 11 juillet 2013, la Municipalité décide de lancer une nouvelle étude intitulée « Deep-City » ; celle-ci porte sur la prise en compte des ressources du sous-sol dans le cadre de la révision du PDCom. Devisée à hauteur de CHF 120'000.-, elle est cofinancée paritairement avec le Canton. La part communale de CHF 60'000.- est financée par le Fonds du développement durable (FDD).

Cette dépense doit être prise en charge par le crédit d'étude et le montant de CHF 60'000.- du FDD vient en recettes d'investissement du même crédit. La demande de crédit complémentaire pour un montant de CHF 60'000.- sera ainsi entièrement compensé par le FDD.

Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication et vous prions d'agréer, Madame la présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
Daniel Brélaz

La secrétaire adjointe :  
Sylvie Ecklin

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal  
place de la Palud 2  
case postale 6904  
CH - 1002 Lausanne  
tél. ++41 21 315 22 15  
fax ++41 21 315 20 03  
municipalite@lausanne.ch